



## Desaccord sur le mode de garde- que faire en attendant ?

Par **elie28**, le **14/10/2015** à **14:22**

bonjour,

nous avons enfin réglé notre histoire d'appartement (il me rachete ma part et va mettre le bien en location).

Ma fille n'a que 2 ans , son pere est un "fantome", il ne passe jamais de temps avec elle, le mois dernier, si je devais cumuler je n'aurai pas une journée entiere.

Mr veut la garde complète, alors qu'il s'en occupe pas, ne la depose et ne la recupere pas a la creche. Est absent le week end et en semaine rentre tres tard ou decouche. Je retourne chez ma mere le tps de trouver un appartement et ma mere gardera ma fille, tout est prevu de mon coté. Lui campe sur ses positions, car il dit qu'il ne veut pas d'un 3eme echec (3 enfants de 3 femmes différentes).

J'ai rencontré un mediateur et lui hesite mais je compte partir dans les 2-3 mois a venir.

Comment faire pour avoir une decision legale disant qu'en attendant que le mediateur /juge tranche que j'ai la garde et que ma fille reste avec moi.

merci pour votre aide